

Politique relative aux témoins

Mis à jour le 7 septembre 2026

Ce document est un brouillon : il a été rédigé à partir de ce que le produit fait réellement, et aucun conseiller juridique ne l'a encore revu. Écrivez-nous si un point pesant pour votre décision s'y trouve.

Ce site dépose deux témoins, et il n'y en a pas de troisième. Ce document dit lesquels, à quoi ils servent et comment changer votre réponse.

Les deux témoins

site-consent — nécessaire. Il garde la réponse que vous avez donnée à l'avis sur les témoins, pendant un an, pour que la question vous soit posée une fois plutôt qu'à chaque page. Il contient deux mots et le numéro de la question posée. Il est déposé sans être demandé, parce que refuser de l'enregistrer serait refuser d'enregistrer votre refus.

site-locale — préférences. Il garde la langue de la page que vous lisez, pendant un an, pour que ce site s'ouvre dans cette langue la prochaine fois. Il n'est écrit que si vous avez accepté. Si vous refusez, il n'est pas écrit, et celui qu'une visite précédente aurait laissé est effacé dans le même geste.

Il n'y a pas de catégorie « mesure d'audience », parce qu'il n'y a rien à y mettre, et il n'y aura jamais de catégorie « publicité ».

Ce qui ne dépose aucun témoin

- Le comptage des visites. Les visites sont comptées page par page, sans témoin, sans adresse IP et sans identifiant : rien ne relie une page à la suivante ni une visite à la précédente.
- La question posée à l'assistant public de la page d'accueil. Elle n'est conservée nulle part et ne dépose rien sur votre appareil.
- Les formulaires publics. Ce que vous y écrivez part par courriel à la bonne adresse ; le compteur qui les protège du pourriel garde une empreinte de votre adresse, du jour et d'un sel propre au déploiement, effacée le lendemain.

Le produit

Se connecter au produit dépose un témoin de session, nécessaire au sens strict : sans lui, la page suivante ne saurait plus qui vous êtes. Ce n'est pas un témoin de ce site et l'avis ne le gouverne pas — se connecter n'est pas une chose pour laquelle une bannière demande la permission.

Changer votre réponse

Le bouton Préférences de témoins, au bas de chaque page, rouvre la question. Votre réponse vaut un an, et vous pouvez la changer aussi souvent que vous le voulez.

Effacer les témoins de ce site depuis votre navigateur produit le même résultat : l'avis reviendra à la visite suivante, puisque la réponse qu'il attendait n'est plus là.

Le jour où une catégorie s'ajouterait, le numéro de la question changerait et la question vous serait reposée : une réponse donnée à l'ancienne question ne vaut jamais pour une nouvelle.

Nous écrire

Toute question sur ce document se pose par le formulaire de contact (</fr/contact?subject=privacy>).
Ce que Savoir garde par ailleurs est dit dans la politique de confidentialité (</fr/legal/privacy>).